



LA PI POUR PROTÉGER SES CRÉATIONS | 2.11.

VALORISER ET DÉFENDRE SES NOMS DE DOMAINE

LE 7 FÉVRIER 2012 À TOULOUSE
LE 25 SEPTEMBRE 2012 À PARIS

DURÉE : 1 JOUR

PRIX : 590 €

OBJECTIFS

- Connaître la protection juridique des noms de domaine et savoir créer de nouvelles extensions.
- Comprendre comment gérer un portefeuille de noms de domaine et quel usage en faire sur internet.

PUBLIC

Chefs d'entreprises, négociateurs, conseils, juristes, chargés de valorisation, partenaires du développement économique des entreprises.

Intervenant

Conseil en propriété industrielle.

Pré-requis

Maîtriser la terminologie et les principes généraux du droit de la propriété intellectuelle.

Pédagogie

- Exposés et cas pratiques.
- Dialogue entre l'intervenant et les participants.
- Echanges de bonnes pratiques.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

INTRODUCTION GÉNÉRALE

- Définition, utilité
- Lien avec les droits de la PI

L'ENVIRONNEMENT

- Organisations, composantes et acteurs du Domain Name System
- Principes de fonctionnement

STRATÉGIE DE NOMMAGE

- Définitions des besoins de l'entreprise
- Conditions de validité d'une marque et d'un nom de domaine

LE PROCESSUS DE CRÉATION DE NOUVELLES EXTENSIONS

- Panorama général et calendrier
- Créer votre propre extension internet : questions à se poser et profil des critères ICANN

LES IDENTIFIANTS À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

- Les différents signes distinctifs à disposition de l'entreprise
- La protection juridique des noms de domaine notamment par rapport aux autres signes distinctifs
- Atteintes aux marques sur internet : usage de la marque dans les liens commerciaux / la parodie de marques sur internet
- Les procédures arbitrales de règlement des litiges

GESTION D'UN PORTEFEUILLE DE NOMS DE DOMAINE

- Vérification des droits existants
- Principes de bonne gestion / adaptation aux nouvelles et aux futures extensions
- Surveillance et défense du portefeuille de noms de domaine